

LANNEMEZAN



Francis Dutour et Claude Berthet examinent une plaque portant la trace des orages de grêle de ces derniers mois. Photo C. S.

Météo. Les perspectives de l'ADLFA 65, basée à Lannemezan.

« Des orages de plus en plus violents »

L'Association d'études et de prévention de la grêle dans les Hautes-Pyrénées (ADLFA 65) a son siège au 102, rue de la Petite-Lande à Lannemezan. Francis Dutour et Claude Berthet, respectivement président et directrice de cette structure, font le point sur les orages dans le 65, et notamment dans le secteur de Lannemezan.

Francis Dutour et Claude Berthet, les orages sont-ils plus fréquents et violents que par le passé ?

On peut craindre que le réchauffement climatique engendre des phénomènes plus violents. On a constaté qu'il y a des orages importants lorsque les températures sont élevées la nuit précédente. Or, les températures de la nuit augmentent. Comme il y a corré-

lation, on peut redouter que les chutes de grêle soient plus nombreuses et plus conséquentes dans l'avenir.

Notre département, et en particulier le secteur de Lannemezan, est-il bien protégé ?

Nous privilégions les zones le plus souvent sujettes aux orages de grêle. Nous avons repéré historiquement des couloirs à grêle, et nous plaçons nos générateurs en conséquence. Il nous faut nous positionner en amont. C'est pourquoi nous avons aussi des générateurs dans les Pyrénées-Atlantiques, d'où proviennent souvent les orages. La prévention ne touche pas que le monde agricole, même si ce sont souvent des agriculteurs qui s'occupent des générateurs. Tout le monde est concerné. Mais, c'est vrai qu'il n'y a pas

beaucoup de techniques qui peuvent être mises en avant. On a pu cependant mesurer une diminution de 50 % de l'intensité des chutes de grêle lorsqu'il y a un réseau de générateurs correctement placé par rapport à la trajectoire des orages.

Ne manquez-vous pas de moyens pour lutter ?

Les moyens ne sont jamais suffisants, surtout avec les risques qui augmentent. Actuellement, le dispositif est financé à 98 % par le conseil général. Le coût d'un générateur, c'est 1.500 € environ par an. Mais, il ne faut jamais perdre de vue que prévoir des orages à grêle n'est pas évident, car ce sont des phénomènes locaux, à une échelle très petite.

Recueilli par
Christian Sarrabayrouse.